

La Gazette des Chalets

Lettre de l'Association du quartier Chalets-Roquelaine

7, boulevard Matabiau - 31000 TOULOUSE -

Téléphone : 05 61 62 23 67 - Courriel : GazetteDchalets@aol.com

N°35 - Automne 2003

C'est un jardin extra-ordi-naire ...

Avec *La Gazette* arrive en ce moment dans vos boîtes aux lettres un dépliant en couleur du service de communication de la Mairie qui présente le Plan des actions proposées par la 3ème Commission consultative. Nous vous avons déjà tenus au courant des activités de cette instance créée par la Mairie de Toulouse, en application de la loi "Vaillant" du 27 février 2002 et placée, dans le canton V, sous la présidence de Mme Jacqueline Baylé, maire-adjoint.

Invitée dès le début, l'association du Quartier Chalets-Roquelaine a accepté très volontiers de participer, car, comme nous l'avons déjà écrit dans ces colonnes, nous soutenons toutes les initiatives qui visent à resserrer les liens sociaux et à favoriser la démocratie de proximité. Il nous a donc été demandé de recenser les besoins et les priorités. Aussi, au titre des Chalets-Roquelaine, nous

avons proposé trois équipements qui nous paraissent indispensables pour un quartier qui compte plus de 7000 résidents et qui connaît un renouvellement démographique certain, avec l'arrivée de nombreuses familles : une crèche publique, un gymnase à partager entre le collège des Chalets et les habitants et aussi un jardin de proximité. Vous constaterez que seul le jardin a été retenu dans le projet de la Mairie.

C'est une bonne surprise, car l'an dernier Mme Baylé, elle-même, nous avait fait comprendre que ce jardin n'avait guère d'utilité à ses yeux. En revanche, la crèche qui nous avait été promise ne figure pas dans le programme ; quant au gymnase, les rapports compliqués entre le conseil général, maître d'œuvre en matière de collèges, et le conseil municipal, qui a vocation à se préoccuper de la santé physique des Toulousains, risquent de le renvoyer aux calendes grecques.

Nous sommes évidemment lucides. Le plan annoncé mélange des choses bien disparates : l'élargissement d'un trottoir rue Claire Pauilhac (action 12) et l'aménagement de l'espace Bellegarde (4). En réalité, c'est ce dernier équipement qui constitue le plat de résistance du menu et devrait absorber plus de la moitié des crédits affectés au programme (6 millions € ?). Et nous savons bien que cet équipement avait été décidé par la précédente municipalité Baudis ; la commission consultative n'a rien eu à dire sur le sujet... On y créera, tout de même, une crèche de 30 places (action 2)... Les jeunes mamans des Chalets-Roquelaine y auront-elles une priorité ?

Nous continuerons évidemment à demander et la crèche et le gymnase. Mais en attendant ne faisons pas la fine bouche... en espérant pouvoir chanter bientôt avec Monsieur Trenet :

C'est un jardin extra-ordi-naire

Ily a des canards qui parlent anglais...

J. Poumarède

Apéritif de rentrée samedi 11 octobre à 11h30 Place de la

N°35 - Automne 2003

SOMMAIRE

- page 1 Un jardin extraordinaire
- page 2 Repas de quartier : le bilan
- Page 3 Repas de quartier : les photos
- Page 4 Canicule et stationnement, même combat ?
- Page 5 Aymé Kunc, du quartier au monde (2)
- page 6 Les activités de la Maison de quartier -
Les travaux de la commission Stationnement
- page 7 Pub
- Page 8 Brèves - Croquis d'été

Comité de rédaction pour ce numéro

C. DEFAYE, M-L. ICHANJOU, J. POUMAREDE, A. ROY
767196, tirage : 3000 exemplaires.

Impression TOP OFFSET - 81990 PUYGOUZON.

Directeur de la publication : A. ROY.

Aide aux devoirs

Cette rentrée encore nous proposons d'aider dans leur travail scolaire les élèves de 6ème et 5ème du collège des Chalets. Notre équipe souhaiterait se renforcer. Il n'est pas nécessaire d'être enseignant pour aider les enfants à faire leurs devoirs. Tous, étudiants, actifs ou retraités, sont les bienvenus.

Horaires : lundi de 17 h à 18 h ou jeudi de 17 h à 18 h

Personnes à contacter : A. Bernabé tel : 05 61 62 65 37 - C. Bunel tel : 05 61 99 68 11

Repas de quartier 2003 : le bilan

Le 10 juillet 2003, Maison de quartier. L'Association de quartier Chalets-Roquelaine, créatrice et organisatrice du repas de quartier depuis 1993, fait le bilan de l'édition 2003. Cela donne à peu près ceci :

A : J'en ai ras le bol. Les gens fonctionnent en consommateurs. Ils s'installent dès 18h30 à une table, réservent un certain nombre de places pour leurs copains alors qu'on n'a même pas fini de tout installer. Personne ne se pose la question de qui organise et d'où viennent les tables... Et personne, évidemment, ne pense à donner un coup de main...

B : Mais pour eux, c'est clair, c'est la mairie de Toulouse qui livre les tables et les chaises et ce sont des employés municipaux qui installent tout ! C'est fou quand on pense que la mairie nous livre tout juste le matériel pour 200 personnes et qu'on est obligé d'aller quémander le reste à toutes les communes avoisinantes... Heureusement qu'on se débrouille, qu'on trouve le matériel et qu'on va le récupérer avec nos deux camions, sinon ce serait la panique ! Tu imagines, 1200 personnes et 200 places !

A : Moi, après la tournée de l'après-midi et le chargement des tables, bancs et chaises dans les camions, je suis arrivée au repas de rue épuisée. A 2h du matin, j'étais tellement fatiguée que j'ai failli aller me coucher. J'ai tenu bon en pensant aux copains...

B : En tout cas, moi, je ne recommence pas l'année prochaine. S'il n'y a pas plus de monde pour nous aider, j'abandonne. Tant pis pour le repas de rue !

A : Oui, je pense que pour marquer le coup, il faudrait, une année, se contenter des 200 tables et chaises. Ou alors, laisser tomber.

C : Mais surtout pas ! Vous avez vu, quand les commerçants ont laissé tomber la fête de Noël pour les mêmes raisons, ça n'a rien changé : les gens déplorent que ça n'ait plus lieu mais ne se retroussent pas les manches pour autant ! Notre repas de quartier est le plus important de Toulouse. Et c'est le seul moment où les enfants peuvent se réapproprier la rue. Il ne faut surtout pas laisser tomber.

B : Moi, en tout cas, j'arrête, ça fait 11 ans que

je m'y colle : on récupère les camions à midi, on fait le tour des communes l'après-midi pour charger les tables et les chaises dans les camions, on installe le matériel en se battant contre les automobilistes qui ne respectent pas les interdictions de stationner malgré la campagne d'affichage, on range jusqu'à plus

plusieurs fêtes rue de la Concorde, dans l'esprit des balloches d'antan : un orchestre, quelques stands pour boire et grignoter, mais pas de mobilier pour que les gens s'attablent.

A : Je suis d'accord pour aider à l'organisation de petits repas de rue. Mais il ne faut pas abandonner le repas de la rue de la Concorde même si peu de rencontres se font, encore que ce ne soit pas prouvé ! Son succès démontre que les gens aspirent de plus en plus à ce genre de manifestations. C'est la fête au village. Il ne faut pas abandonner. A nous de savoir mobiliser les gens, de les informer et de les impliquer davantage.

Marie-Laure Ichanjou

Vous pouvez nous faire partager votre expérience du repas de quartier, nous donner votre avis (ou d'ores et déjà, vous inscrire pour l'organisation du repas 2004 !) en écrivant à la Gazette (gazetteDchalets@aol.com).

Cherchez l'erreur

Cette année encore, nous avons battu les records :
- plus de 1200 personnes présentes
- 5 bénévoles de l'Association de Quartier Chalets-Roquelaine pour ranger et charger les tables et les chaises dans les camions de 1h à 3h du matin.

de 3h du matin et le lendemain rebelote de 7h30 à midi et demi pour ramener le matériel aux communes prêteuses. Nous sommes les dindons de la farce, nous nous tapons tout le travail, personne ne le sait et tout le monde s'en fout. De plus, on ne profite même pas du repas de rue car on est trop fatigué. Ras le bol !

C : Il faut trouver une solution : distribuer des tracts au Café de la Concorde, recruter des gens pour l'organisation et surtout, mieux communiquer.

B : Des gens se plaignent que ce repas a perdu de son sens premier : faire connaissance avec ses voisins. Ne faudrait-il pas privilégier l'organisation de plusieurs petits repas de rue comme celui des rues Douvillé, Capitaine Escudie ou Ingres ? Au bout de tant d'années, nous maîtrisons parfaitement l'organisation, alors pourquoi ne pas venir en soutien des initiatives individuelles ? Rue de la Concorde, les gens ne cherchent plus à se rencontrer. Ils réservent des tables pour leurs copains qui ne sont même pas du quartier. Et les nouveaux venus qui ne connaissent personne ne sont pas incités à participer. La "cellule accueil" que nous avons mise en place l'année passée n'a pas fonctionné. On pourrait, en revanche, organiser dans l'année

Chiffres-clés 2003

- 1200 participants
- 140 tables, 120 bancs et 450 chaises de quatre communes différentes (dont Toulouse qui fournit seulement un 1/6 du mobilier)
- budget : 1087,39€ dont :
 - location des camions : 255,6
 - frais d'orchestre : 370
 - apéritif : 201,79
 - nappes et accessoires : 61,30
 - fleurs : 100 (revendues 255,26)
 - animation enfants : 118,7
- 100 heures de préparation et 20 courriers envoyés depuis septembre 2002
- 250 papillons placés trois jours avant sur les voitures
- 16 heures de mise en place ou de rangement à 5 personnes.

Merci à :

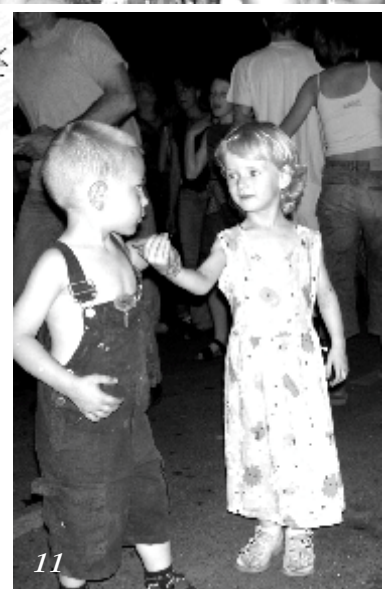
- M. Julien pour l'électricité et les extincteurs
- M. Randé pour la mise à jour et l'accrochage de la banderole
- Aux municipalités de L'Union, Bessières, Ste Foy d'Aigrefeuille, et aussi néanmoins Toulouse.
- A la seule personne anonyme mais sympa qui nous a aidés au rangement jusqu'à 3 heures du matin (1 sur 1000 !). Merci aussi à celle qui nous a aidés l'après-midi.

Repas de quartier 2003 : les photos



La fontaine, attraction préférée des enfants (1).
Samba Résille : ça déménage (2, 4, 5), sauf pour ceux qui prennent l'apéro, sidérés (6).
Le déballage, un moment important (3).
Nos vendeuses de fleurs sont particulièrement motivées (7 et 8).
Dommage que le public se soit souvent montré démunni.

Le bal est difficile a photographier sans pied (9),
mais il a toujours autant de succès (10 et 11),
m ê m e
a u p r è s
d e s
p l u s
j e u n e s .
Bravo!



Canicule et stationnement, même combat ?

Les spécialistes s'accordent pour dire que la canicule et ses conséquences tragiques sont imputables aux gaz à effet de serre, dont les effets vont s'accroître pendant les prochaines années, provoquant non seulement une augmentation conséquente des températures sur la terre, mais probablement également des phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes, cyclones, inondations).

Le responsable des émissions des gaz à effet de serre ? Les combustibles fossiles utilisés en grande partie par la circulation automobile, et qu'on cherche maintenant à maîtriser en France depuis plus de vingt ans.

Un cadre législatif

Des lois qui s'articulent et se complètent ont été votées pour protéger l'environnement et organiser les transports : la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (connue sous le nom de LOTI, 1982), la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (LAURE, 1996), la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU, 2000) rendent obligatoire pour les villes de plus de 100 000 habitants l'élaboration d'un Plan de Déplacement Urbain (PDU) pour "définir les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement [...]. Il vise à assurer un équilibre durable entre les besoins en matière de mobilité et de facilité d'accès, d'une part, et la protection de l'environnement et de la santé d'autre part. Il a comme objectif un usage coordonné de tous les modes de déplacement, notamment par

une affectation appropriée de la voirie, ainsi que la promotion des modes les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie".

L'utilisation des transports collectifs et des modes doux sont favorisés par le stationnement payant

L'engorgement de la voirie par les véhicules particuliers et les camions, l'accroissement de la pollution rendent obligatoire le développement des transports collectifs en *site propre* (c'est à dire utilisant des voies réservées comme le métro, le tramway ou encore des bus, tous moins polluants que les véhicules particuliers) et aussi l'utilisation de la marche à pied et de la bicyclette.

Pour faciliter l'abandon des voitures, les experts jouent sur plusieurs tableaux :

- on diminue la place de la voiture dans les rues : si la moitié de la rue est réservée aux bus, non seulement ceux-ci auront moins de difficultés à rouler, mais encore le nombre de voitures diminuera.

- On instaure un stationnement payant pour inciter les *pendulaires* qui viennent travailler au centre ville à utiliser les transports en commun.

- Pour les résidents du centre, on définit un tarif avantageux pour les inciter à laisser leur voiture et prendre les transports en commun pour aller travailler : le tarif pour les visiteurs sera par exemple de 2€ de l'heure, alors qu'il pourra être de 1€ par jour pour les résidents pour les inciter à laisser leur voiture.

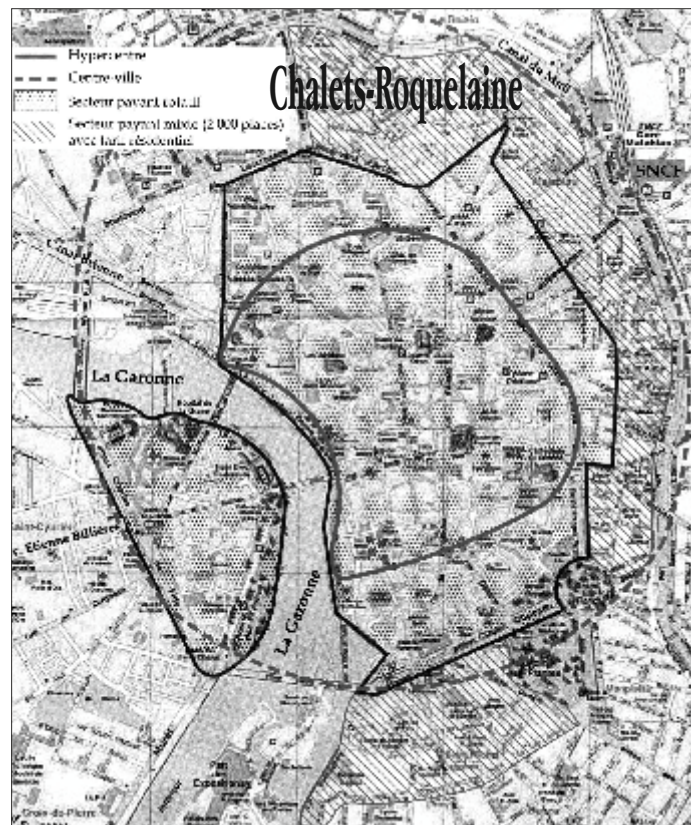
et à tout le secteur Saint-Michel (voir la carte extraite du PDU). Dans cette zone il est prévu 2000 places pour le stationnement résidentiel.

- De diminuer progressivement de 3000 places l'offre de stationnement de surface en centre ville sur le tracé des lignes de transport en commun en site propre qui comporteraient des parkings relais en extrémité de ligne.

- De réaliser des mini-parcs résidents de 100 à 200 places dans les quartiers à fort déficit.

- De créer des abonnements résidents plus attractifs en cours de journée dans les parcs en ouvrage.

- De continuer à combattre le stationnement illicite de surface.



D'autres recommandations du PDU

- L'organisation du transport et de la livraison des marchandises, problème ardu mais essentiel pour la vie du centre ville.

- L'encouragement pour les entreprises et collectivités à établir des plans de mobilité pour favoriser le transport de leur personnel.

- L'intégration de tous les modes de transport dans une seule tarification (un seul billet pour le parking et les trajets de plusieurs personnes voyageant ensemble).

- La sécurisation des *modes doux* (observatoire des accidents, parkings sécurisés pour les vélos, ...)

Imaginer notre quartier dans quatre ans, après l'arrivée du métro

Un des objectifs de la loi SRU est de permettre la récupération de l'espace urbain. C'est à nous - à vous - d'imaginer le quartier où les voitures laissent les piétons et les cyclistes

respirer, où les enfants peuvent se rendre à l'école sans craindre les voitures, où un ballon qui s'échappe du trottoir n'est pas l'origine d'un drame pour toute la communauté.

Faites-nous part de vos idées !

Alain Roy

Et à Toulouse ?

Pour l'agglomération toulousaine, le SMTC (maintenant Tisséo) travaille depuis 1997 avec de nombreux partenaires pour définir le PDU.

Une première mouture, très incomplète, a vu le jour en 2001. Son approbation a déclenché sa révision immédiate qui aboutit à la version 2003 en cours d'approbation, moins incomplète mais dont les mesures sont encore, à notre avis, insuffisamment motivées. En particulier en matière de stationnement.

Le PDU prescrit

- D'étendre le stationnement payant à l'est des boulevards depuis le Grand-Rond jusqu'à l'avenue Honoré serres,

La nécessité d'études complémentaires

Beaucoup des recommandations du PDU nous semblent peu cohérentes avec les réalités du quartier, et nous pensons qu'il est impossible de faire du bon travail en matière de stationnement sans bien connaître le parc concerné. Nous avons donc proposé au délégué circulation - transport de faire une étude complémentaire sur les besoins des quartiers concernés. Le dialogue est établi ; nous espérons faire avancer les choses au mieux des intérêts des habitants du quartier.

(Voir aussi l'article en page 6)

L'association Aymé Kunc : du quartier au monde (suite et fin)



On a quitté le musicien Aymé Kunc professeur au conservatoire et animateur de la vie toulousaine alors qu'il continue à écrire. Voir *La Gazette* n°34.

Vivre de musique

L'œuvre musicale de Kunc est caractéristique de l'école française de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècles. On y perçoit l'influence de Saint-Saëns, de Fauré, de Roussel mais l'originalité de Kunc est sensible dans les rythmes, les mélodies, la couleur orchestrale. Son répertoire est en outre très varié : musique symphonique, de chambre, pour chœur, trios, quatuors, sonates, quelques mélodies et même un opéra. Ce dernier, *Les Esclaves*, fut commandé par un mécène qui faisait jouer chaque année un opéra en plein air dans les arènes de Béziers (photo à droite). L'été 1911, l'exécution en fut impressionnante : trois orchestres, des danseuses, un vrai grand spectacle !

Avant et après la grande guerre, nombreux furent les musiciens français qui ressourcèrent leurs œuvres aux musiques des terroirs : Déodat de Séverac en Languedoc et Cerdagne; Adolphe Piriou, époux de Cécile, la plus jeune sœur de Kunc, en Bretagne. Notre compositeur toulousain était pétri de culture occitane, il en parlait la langue, en connaissait tous les refrains. S'il n'est pas sûr que sa musique soit exempte d'élément régional, quelques airs ou quelques rythmes, Kunc n'en fit pas une spécialité, malgré la mode ambiante.

Lui, qui écrivit jusqu'à sa mort, ne vécut pas de sa musique, dont les partitions restèrent pour l'essentiel manuscrites. Certains courts sujets servirent même de supports à la redoutable épreuve de déchiffrage pour l'entrée au conservatoire... Les manuscrits furent beaucoup prêtés sans toujours être rendus, ce qui explique la difficulté à restituer aujourd'hui

certaines parties, par exemple le conducteur qui fait le lien entre des pièces séparées.

Lorsqu'il dirigeait l'orchestre durant la saison musicale toulousaine, il ne programmat modestement qu'une de ses œuvres. Pendant ce temps, ses confrères multiplient les concerts dans la capitale. Leurs éditeurs font le siège des chefs d'orchestre des grandes salles de cinéma ; le cinéma muet fut en effet grand consommateur de musique de genre qui colore aisément les scènes aimables, douloureuses ou orageuses, de l'aube au crépuscule !

Kunc en fit lui-même l'expérience, mais plus ambitieuse, lors de l'accompagnement du film *Surcouf* au Capitole. Plus de trois heures de musique : à des pièces classiques s'ajoutent des œuvres de Kunc, arrangées, orchestrées ou réorchestrées spécialement pour le film. Le compositeur chef d'orchestre dirige lui-même la formation d'une vingtaine d'instrumentistes. De quoi hausser le cinéma à la hauteur d'un art. En ce printemps de 1925 où l'opinion dominante fait du film un divertissement, c'est une démonstration rare. Et sans doute trop rare pour être lucrative ; à l'imitation d'autres créateurs, Kunc ne pouvait vivre que d'un emploi public et d'un emploi logé, comme on le disait alors.

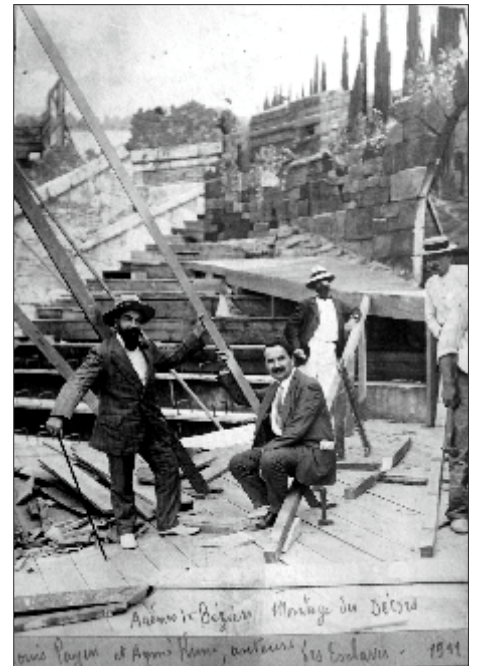
Faire revivre la musique

En 1944, après la mort de sa femme, Kunc prend sa retraite et, les logements étant rares et chers, il partage une maison avec ses cousins Guilhem au faubourg Bonnefoy. Il y restera jusqu'à sa mort en 1958, entouré de l'affection de sa famille. Sa légataire universelle, Mme Guilhem fut amenée à prêter des partitions à une période où le souvenir du compositeur restait vivace. Ce ne fut qu'après son décès que ses enfants et Henri Félix confièrent toutes les archives Kunc à la bibliothèque du conservatoire de région, alors rue Labéda. Deux

gros voyages avec la camionnette du magasin Félix pour que les partitions de Maître Kunc reviennent, en 1986, avec tous les honneurs, dans leur lieu naturel où l'on en dressa le catalogue.

Dès lors, la reconnaissance vint peu à peu. Soirée d'hommage à la salle des Illustres en présence de Dominique Baudis en octobre 1987, érection d'un buste (reproduction de l'œuvre de Camille-Alphonse Terroir, prix de Rome et condisciple de Kunc à la villa Médicis) dans le square du nouveau conservatoire en 1998. Entre-temps, la vraie relance vint d'Emmanuel Pélaprat, tout jeune élève du conservatoire, qui venait de découvrir les partitions d'Aymé Kunc et s'enthousiasmait pour sa musique. La jeunesse arrachait l'œuvre aux risques du musée.

L'Association fut fondée en 1996 par Henri Félix et Emmanuel Pélaprat. Grâce au travail de ce dernier, pianiste et compositeur, qui a consacré sa thèse au musicien (ces pages lui doivent les informations concernant la musique de *Surcouf*), son œuvre est connue, reconnue. Jouée par des interprètes de renommée internationale, de Toulouse ou du Japon ; dans



des festivals internationaux (Toulouse les Orgues mais aussi le Festival de musique française de Moscou) ; elle est l'objet d'enregistrements professionnels. Ainsi le travail de l'association et la musique d'Aymé Kunc rayonnent-ils de notre quartier au monde.

C.P.

Association Aymé Kunc, 13 rue Ingres, tél. 05 61 62 99 03

Les activités à la Maison de quartier

jour	heures	activités	contact	tél.
Lundi	9h-12h	Yoga	Mme Thiry	05 61 32 63 39
Mardi	21h-24h	Théâtre	Albert	05 61 62 05 70
			Dominique	05 61 99 37 54
Mercredi	14h-19h	Jeux de société (scrabble, cartes, etc)	M. Séguret	05 61 62 35 25
	16h-18h	Bibliothèque	C. Defaye	05 61 62 23 67
Jeudi	18h-19h	Permanence	C. Defaye	05 61 62 23 67
	18h30- 20h30	TAI CHI CHUAN	C. Blamont	05 61 62 01 43
	20h30-23h	Réunion plénière (débat)	C. Defaye	05 61 62 23 67
		ou Conférences ou Rédaction Gazette	C. Defaye	05 61 62 23 67
		A. Roy	05 61 62 56 16	
Vendredi	14h-19h	Jeux de société (scrabble, cartes, etc)	Th. Douat	05 61 63 63 04
dimanche	21h-24h	Théâtre	Albert	05 61 99 37 54
Week-end	Fêtes familiales et animations exceptionnelles		C. Galey	05 61 62 41 69

Les travaux de la commission Stationnement

Des membres du bureau de l'association du quartier Chalets-Roquelaine se sont émus de la généralisation prévue (voir article page 4) du stationnement payant entre boulevards et canal. Ils ont donc organisé un groupe d'étude pour déterminer les avantages et les inconvénients de la mise en place d'un tel système dans le quartier, créant même un collectif d'associations avec 10 Avril-Marengo-Jolimont et l'association du Grand Saint-Aubin.

Les points du PDU qui nous semblent incompatibles avec les réalités du quartier :

2000 places pour le stationnement résidentiel à l'est des boulevards équivaut au mieux à 500 places pour les Chalets. Or le quartier compte 3400 voitures (INSEE 1999) et 1700 places au maximum en surface (comptées par les membres de la Commission). Le nombre de places privées n'excédant sans doute pas le millier, où pourra-t-on trouver les places manquantes ?

Le tarif prévu initialement pour le

stationnement résidentiel à Saint Aubin était de 2€ par jour, plus une cotisation annuelle (20€), ce qui en faisait un des tarifs les plus chers de France. Dans l'expérience en cours on en est à 1€ par jour, ce qui reste encore deux fois plus cher qu'à Paris. Pourquoi ?

A quel critère correspond le chiffre de 3000 places à "supprimer progressivement". Doit-on comprendre que les parkings relais en bout de ligne doivent être ouverts aux voitures des résidents du centre ville ? Pourquoi la suppression de certaines places a-t-elle déjà commencé alors que le métro n'arrive que dans quatre ans ?

Mini-parcs résidents dans les quartiers à fort déficit : tous les quartiers du centre sont à fort déficit, comment choisir ceux à équiper ? Avec quel budget ?

Créer des abonnements résidents plus attractifs en cours de journée dans les parcs en ouvrage : pourquoi, alors que les résidents ont besoin de places la nuit ?

D'autres questions se posent, plus spécifiques du stationnement dans notre quartier :

Situations insatisfaisantes, entre autres :

- délimitations gênantes à certains carrefours,
- places de livraison systématiquement récupérées par des véhicules outrepassant leur droit,
- cotés de stationnement favorisant la vitesse des véhicules au lieu de la casser (alterner).

Situations à régler :

- déterminer les portions de rue où le stationnement sera réservé aux courtes durées pour favoriser les commerçants,
- imaginer où les véhicules des forains du marché Cristal pourraient stationner le matin,
- Sans doute beaucoup d'autres points que seule une étude révélerait grâce à la participation des habitants.

Il ne s'agit pas simplement de faire payer les places, il faut réorganiser l'ensemble.

(Renseignements supplémentaires au

INSTITUT ROUSSEAU
Enseignement Supérieur
Formation continue
24, rue Ingres
31000 Toulouse
05.61.63.10.12

Assurance
Banque
Immobilier
Édition
Multimédia
PAO-DAO

ISEG
14, rue Claire Pauilhac
31000 - TOULOUSE
Tel: 05 61 62 35 37
www.toulouse.iseg.fr

Trait d'Union
ASSOCIATION LOI 1901
MAINTIEN AU DOMICILE
des personnes âgées,
adultes handicapés,
garde d'enfants.
26, avenue Honoré-Secre
Tél. 05 61 62 50 39

CHRISTOPHE VIARGUES
COIFFEUR
54 bis rue de la Concorde
9 à 19 h - jeudi 21h30
TEL : 0 561 628 361

Transactions, locations, gérance
FBS
l'immobilier
1, bd d'Arcole - 31000 Toulouse
Tél. 05 62 27 73 60 - Fax 05 61 21 35 77

annie & chabert
RETOUCHES
COUTURE
AMEUBLEMENT
18 Rue Claire Pauilhac
Tél. 05 61 63 12 12


Le Panier du Délice
20, rue de la Concorde
31000 TOULOUSE
Tél. 05.61.63.60.51

PRESSING VAISSIERE
36, rue de la Concorde
05 61 62 97 73

Restauration d'antiquités
meubles, objets d'art
Jean-Marc STAMBAK
28, rue de la Balance - 05 61 62 22 11

COIFFURE MASCULIN - FEMININ

Marie-Paule Espinosa
Visagiste-

LE PIANO CLASSIQUE

16, Rue Henri Douville - Tél: 05 61 99 53 01

PLACEMENTS - CREDITS -
ASSURANCES
Agence d'Arcole

 **CAISSE D'ÉPARGNE**
DE MIDI - PYRENEES

 **MBI France**


Le spécialiste du godet
et de la démolition

157 Avenue
31000 TOULOUSE
05 61 62 85 14

ATV Concorde
(anciennement: 815 Concorde)
Dépannage TV HIFI VIDEO
Agréé NUMERICABLE

57, Rue de la Concorde
31000 Toulouse
05 61 62 85 14



 Centre Toulousain du Patrimoine

Gestion de Patrimoine 10, rue de la Concorde
Prêt Immobilier 31000 Toulouse
Tél: 05 34 418 620 Site web: www.solucredit.com

 **MGTS** MUTUELLES DE FRANCE
L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ
70, Boulevard Matabiau
05 62 73 33 40

PIZZERIA CONCORDE

22, rue de
la Concorde
05 61 99 36 38

Chez Honoré
PÂTISSERIE - CONFISERIE
Boulangerie - Plats cuisinés - Sandwicherie
Brasserie de 12h à 20h
Salon de thé
 6, rue de la Concorde
05 61 62 15 38

LE PAIN LA PATISSERIE LE SALON DE THE
chez JULIEN

25, rue de la Concorde
Tél. 05 61 63 68 85

ENCADREMENTS-BEAUX ARTS

La qualité au meilleur prix
ART & CADRES
20, av. Honoré Serres
05 61 62 99 64

mutoptie

L'Optique Mutualiste
70, Boulevard Matabiau
05 62 73 33 70

**AMBIANCE COIFFURE
ET ESTHÉTIQUE**

~*~
31, rue de la Concorde
05 61 63 60 11

05.61.62.34.55
**Concorde
Optique**
2, Bd d'Arcole 31000 Toulouse

 **CLOROX**
Mauvaises odeurs, mauvaises
Cloches, mauvaises formes
TARIF ETUDIANT-GROUPE
24, rue Raquelaine - 05.61.99.30.77

 **Christian FAURE**
MAÎTRE ARTISAN BOUCHER
BOUCHERIE - CHARCUTERIE - PLATS CUISINÉS
35, rue de la Concorde - 31000 TOULOUSE
05 61 62 47 70

COIFFEUR

73 Bd de Strasbourg - 31000 TOULOUSE 05 61 21 11 68

 **AXA**
ASSURANCES
 **UAP**
ASSURANCES
J.-M. et P. GARRIGUES
Agents généraux
37, Bd Matabiau - Tél. 05 62 73 64 73

UNI-INFORMATIQUE
INFORMATIQUE ET
COMMUNICATION
2, Bd d'Arcole
Tél. 05 61 63 97 39

Studio PROFIL
21, rue de la Concorde 31000 TOULOUSE
Tél/Fax: 05 61 62 01 92 E-mail: profil@worldnet.fr


RESTAURANT


terrasse en été

Le Saint-Honest
du lundi au samedi
24, rue Saint-Honest - 05 61 62 47 83
cheminée en hiver

**POISSONNERIE
de la
CONCORDE**

55, rue de la Concorde
Tél. 05 61 63 43 72

TABAC - PRESSE - LOTO
31, rue de la Concorde
DESCOUENS Christian
lundi au vendredi de 7h30 à 19 h
samedi de 8h. à 19h
05 61 62 51 92


PAPETERIE

ONCORDE
CADEAUX
15, rue de la Concorde Fax 05 61 62 41 69
31000 Toulouse Tél. 05 61 62 41 69

DIE-TETIQUE

PRODUITS BIOLOGIQUES
PRODUITS DE LA FERME
31000 TOULOUSE
L'ALIMENT NATUREL
28 Boulevard d'Arcole
31000 TOULOUSE

Laurent MALGRAT
Pédicure - Podologue
Diplômé d'Etat
Semelles orthopédiques - Orthoplasies
Soins en cabinet et à domicile
05 61 63 46 16 - Fax : 06 30 27 07 04

PAPOTAGES
LIBRAIRIE-PAPETERIE-JOURNAUX
Travaux Photo- Carterie- Photocopie
Jeux de grattage - Confiterie
Cartes de bus et téléphone
Tous les jours de 7 à 19h30 - dimanche de 7 à 13h30
2, Bd d'Arcole 05 61 62 54 24

Toiletage canin
épilation

AU CABOTIN
18, rue de la
Concorde
05.61.63.71.92

 **LEADER BOX**
L'HÔTEL DU STOCKAGE
Vous manquez de place ?
Louez un box individuel de 1 à 20 m²
13, rue des Chalets - 05 34 41 62 62


**CRÉDIT AGRICOLE
DE TOULOUSE
ET DU MIDI-TOULOUSAIN**
6 Place Jeanne d'Arc
31000 TOULOUSE
Tél : 05 62 73 56 73

Le **Théâtre des Ombres** donnera deux représentations à la Maison de Quartier (7, bd Matabiau) le dimanche 12 octobre à 16h30 et 18h.

Téléphoner pour réserver vos places au 05 61 27 38 53

(Entrée individuelle : 2€, famille 5€)



REPRÉSENTATIONS DE L'ATELIER THÉÂTRE des 24 et 26 juin

Malgré la canicule qui pointait, près de 130 personnes au total ont assisté aux représentations de l'atelier Théâtre de notre association. Les bravos n'ont pas manqué pour saluer les performances réalisées par les acteurs.

Deux spectacles d'une facture et d'un ton très différent étaient proposés :

Une comédie *Bonsoir Clara* écrite par les acteurs du groupe constitué autour d'Albert et une adaptation très réussie du célèbre *Roberto Zucco* du non moins célèbre B.M. Koltès jouée par les élèves de Dominique.

Merci à Tous. Pour celles et ceux que l'aventure théâtrale tente, nous rappellerons que l'atelier reprend le 7 octobre à la Maison de Quartier, 7, Bd Matabiau à 21h.

Ci-dessous : *Bonsoir Clara*



QUOI DE NEUF ?

La **poissonnerie**, rue de la Concorde, a fermé quelques semaines mais un nouveau gérant sera bientôt à votre service.

Mystère près du Café de la Concorde ! On fait des travaux dans l'ancienne crèmerie, mais personne ne sait qui va s'y installer !

La rue **Claire Pauilhac** est souvent barrée, une grue immense la surmonte : l'ISEG se hausse du col !

UNE PERRUCHE APPRIVOISÉE

jaune pâle, avec une tache orange sur le coté de la tête, a été trouvée rue Ingres le 8/09.

Téléphoner au 05 61 62 99 03.

EXPOSITION

Les anciens élèves du Lycée Saint Sernin exposeront leurs travaux (peinture, sculpture...) durant la deuxième quinzaine de novembre à la maison de quartier. La secrétaire de leur amicale est une de nos fidèles joueuses de bridge.

BIBLIOTHÈQUE

Elle s'enrichit de plus en plus. Un contrat vient d'être passé avec le service municipal du Prêt aux Collectivités. Ce vendredi 12 septembre, une cinquantaine de livres récents, de tout genre, très bien choisis, vient de nous être apportée. Vous trouverez des romans d'Echenoz, Fleutiaux, Huston, B. H. Lévy, Makine, Signol, Tahar Ben Jelloun et même un livre pour vous aider à stimuler votre mémoire ! Venez nombreux le mercredi entre 16 et 19h. Si cet horaire ne vous convient pas, veuillez téléphoner au 05 61 62 23 67.

CONFÉRENCES :

Peut-on réformer les impôts locaux ?

le Jeudi 6 novembre à la Maison de quartier à 20h30, avec la participation du professeur Bernard Plagnet, membre du Conseil supérieur des impôts

Aôût a vidé la ville d'une partie de ses habitants. Je flâne dans ce quartier d'enfance si cher à mon cœur. Il y a peu de temps, il était animé par un repas de quartier, ou les cris des enfants sortant de l'école. Il semble maintenant que tout se soit un peu voilé, comme assoupi... Les petites rues gardent le mystère de leurs maisons à demi cachées par les troènes ou des guirlandes de vigne vierge ; presque pas de bruit, de rares voitures passent. Il semble que la machine à explorer le temps ait fait un bond en arrière !

Les vertes frondaisons de la rue de la Concorde offrent un havre contre les assauts d'un soleil déjà dur et quelques touristes sirotent une boisson fraîche à la terrasse du vieux café qui vit passer tant de balloches. Les yeux du souvenir me font revoir mes grands-parents accoudés, le soir, à leurs fenêtres du rez-de-chaussée pour bavarder avec les voisins.

Un peu plus loin, sur les boulevards, les marchands de fruits et légumes nous offrent un régal de couleurs et de saveurs, puis les travaux du métro nous ramènent à la réalité du XXIème siècle.

Un petit air d'Afrique rue de la Concorde, une enseigne chinoise rue des Chalets nous propulsent vers de lointaines parties du monde : évasion par l'imagination pour ceux qui ne partent pas en vacances.

Passé, présent et avenir se mêlent harmonieusement et, sans nostalgie, dans notre petite aire du quartier des Chalets. En fermant les yeux pour oublier grilles aux fenêtres et barrières sur les trottoirs, nous pouvons, tout doucement, savourer cette douceur de vivre qu'il faut précisément préserver.

M. Bélice

Venez nous rejoindre

Je souhaite adhérer à l'Association du quartier Chalets-Roquelaine.

Je joins un chèque de 15 € (cotisation ordinaire) ou de 20 € (cotisation de soutien).

A envoyer au siège :

Association du quartier Chalets-Roquelaine,

7, boulevard Matabiau - 31000 TOULOUSE

Nom :

Prénom :

Adresse :